No. 78. Observation sur une tumeur et fistules a la jambe occasionnée par Corps Etranger introduit accidentellemt.
Dont le recitt fait par le Malade a Embarassé, et partagé D'avis les gens de l'art sur la Cause du Mal, et sur le moyen De le Guerir.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

En 7bre 1744 un particulier jouant a la longue paume en Campagne tomba a la renverse sur un buisson, il se sentit piqué a la jambe Droite, le blessé y porta la main sur le champ, et retira une branche D'Epinne qui se trouvoit retenuë a sa jambe par l'une de ses Eguilles Entrée De Dans. la Douleur occasionnée par la piqure, et l'arrachement qui En fut fait a l'instant fut si vive que le blessé tomba En foiblesse, revenus a luy et souffrant de sa blessure, il se transporta chez le chirurgien du lieu a qui il raconta ce qui venoit de luy arriver, le Chirurgien apres avoir Examiné la jambe trouva sur les muscles Gemeaux a l'endroit ou ils commencent a Devenir greles pr former leur tendon, un point livide dou il avoit Decoulé quelques gouttes de sang qu'il considera comme la playe qu'avoit fait l'Epine desja accompagnée D'un leger Gonflement il En toucha tous les Environs sans augmenter la Douleur que ressentoit le Malade; le Chirurgien a qui il avoit fort assuré qu'il avoit retiré l'Epine, n'observant rien qui l'empescha de se prester au Dire Du Malade, joint a ce qu'il ne remarqua qu'une playe, Demeura persuader qu'il n'etoit plus question de Corps Etranger resté Dedans,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 26 d 2 n° 94

Il appliqua ~~dessus~~ sur la partie une compresse imbibée d'eau vulneraire, le seigna pr appaiser la douleur, prevenir les accidents, et luy conseilla le repos, en huit jours le malade se croyant guéry reprit ses fonctions ordinaires, ne ressentant dans la partie qu'une legere douleur, encor dans certains tems, et dans certains mouvements.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
N

En xbre suivant trois mois apres la piqure, ce particulier s'apperçeut que sa jambe etoit un peu gonflée a l'endroit, qui avoit eté piqué, il y fit peu d'attention d'abord mais voyant cela augmenter malgré les petits remedes qu'il avoit imaginé d'y mettre il me consulta. j'avois eté instruit de son accident, de ce qui s'etoit passé par le chirurgien qui l'avoit soigné d'abord. j'examinai la partie, je trouvai du gonflement, le touché ne causoit point de sensibilité bien marquée au malade, je ne soubçonnai point non plus de corps etranges dans la partie; pr dissiper le gonflement je conseillai ce qui me paru convenable mais malgré les remedes tant generaux que parti=culiers. repetés en differant tems, ce qui ne parut que gonflement d'abord degenera en une tumeur qui progressa insensiblement pendant cinq ans, au point que ~~[illegible]~~ cette tumeur etoit fort sensible au travers du bas; elle etoit dure, de figure oblongue, s'etandant depuis l'endroit piqué, jusque sur le ~~[illegible]~~ milieu du tendon d'achil.

En 9bre 1749 il survint a la partie superieure de
la tumeur un bouton phlegmoneux qui suppura,
et demeura fistuleux; je cherchai alors avec une
sonde tres fine que je dirigai en tous sens a
decouvrir le trajet et l'etendue de la fistule,
n'aïant pu l'introduire que de trois a quatre lignes, je
jugai la fistule de peu de consequance, j'appliquay
sur son orifice un peu de trochisque de minium
je pensai tout simplement la plaie resultante de la
chutte de l'escar qu'avoit produit le caustique,
laquelle me parut solidemt. cicatrisé au bout de
sept a huit jours; un mois apres le bouton phleg=
moneux reparut au mesme endroit, il eut les
mesmes suittes, j'essaïai de nouveau a sonder le
sinus, je n'en decouvris pas d'avantage, il ne
decouloit chaque jour de cette fistule que cinq
a six gouttes d'un pus assez louable, ce qui ne
pouvoit pas la faire juger bien profonde, je
proposai alors au malade une incision sur
l'orifice de la fistule, et la tumeur, ou l'application
d'un caustique plus actif. Ce dernier moyen
fut adopté par preferance, en consequance je me
servis de la pierre a cautere, dont je repettai
l'application quelquejours apres; la deperdition,
que le caustique avoit fait me parut assez profonde
pour avoir detruit la fistule. la plaie etant
detergée j'observai encor si en pressant ses environs
je ne verrois point sortir du pus de plus loing
que de sa surface, s'il y avoit dans son etendue
quelque duretés qui peut indiquer [illegible] du

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C

traject de la fistule. je ne découvris rien et j'eu
l'avantage de conduire la plaie a cicatrice en
peu de tems, ce qui ne dura que six semaines
car la fistule revint pr la 3e fois; je dis alors
au malade que je ne pouvois plus douter que
la fistule eut un foïer plus profond. que la
preuve convainquante (puisque les signes nous
manquoient) j'en tirois de ses récidives, et je
l'assurai de nouveau que la résistance, et persévé-
rance de la tumeur, et de la fistule, devoient
leur cause, qu'a la prés~~ence~~ du corps étranger
qui l'avoit blessé, ou a une indisposition restée
aux parties tendineuses, membraneuses, et aponé-
vrotiques que l'épine pouvoit avoir lézé, ou
enfin a un vice particulier.

j'étois d'autant plus fondé a présenter au malade
toutes les causes que je viens d'établir, et a
me fixer essentiellement aux deux dernières, que
l'opinion du corps étranger resté révoltoit toujours
le malade, étant bien persuadé qu'il avoit
retiré l'épine, et qu'il l'avoit retiré tout
entière. Mais ne trouvant point aussi dans les
réponses du malade a toutes les questions que je
luy ai faites en différents tems, des raisons
suffisantes pr soupçonner le vice vénérien ni
dans la partie, et ~~dans~~ la maladie aucuns signes
qui put caractériser d'autres vices généraux je
conclus pour un vice local, et ~~[illegible]~~ bénin.
en conséquence j'insistai sur l'incision que j'avois

Desja proposée; tant pour Decouvrir la fistule
faire suppurer la tumeur que pour en ~~decouvrir~~
~~[illegible]~~ Detruire la Cause, et toute affection
Contre Nature Dependante de la piqure, que
Cependant Cela me paroissant tres Conjectural
je ne ferois rien qu'il n'eut Consulté son État,
ne pouvant pas raisonnablemt. l'assurer que ce
moyen fut l'unique pr operer sa guerison,
sur tout si son mal Dependoit d'un vice Capital.

Il accepta dans ce tems de se présenter a une chambre
de Consultation formée alors par vingt membre
de cette Compagnie, je fis l'exposé de la Maladie,
de tout ce qui avoit ~~[illegible]~~ été fait, malgrés mes
douttes sur un cas qui paroissoit Captieux, je
proposai mes Moyens. la partie fut Examinée,
chacun Dit son avis, les consultans furent
partagés sur la Cause de la maladie, et sur le
moyen de la guerir, cependant le plus grand
nombre conclua sur la Nécessité de l'incision,
comme le moyen le plus propre a Découvrir la
verité; ce Moyen, n'etant D'ailleurs susceptible
d'aucun Danger.

le Malade peu satisfait de la Diversité des opinions
ne se trouvant pas physiquement persuadé que
l'incision le gueriroit, est resté encor un an dans
le mesme Etat ne faisant que des remedes vantés
par les Empiriques; Enfin Ennuyé de son sort
de la suppuration qui l'assujetissoit a un pensemt.
de la Difformité de sa jambe, il se fut de son

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE N
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Propre Mouvement, consulter Mr Morand qui
apres l'avoir entendu et examiné, luy dit qu'il
préferoit l'incision à touts les autres Moyens
ce qu'il ne m'a confessé qu'apres l'operation qu'il
est venu me proposer de luy faire le quatre 9bre
1751.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE N°

J'examinai sa jambe je trouvai l'orifice de la
fistule tres petite Mais calleuse caractere qui
ne s'est point trouvé dans les deux fois que je l'ai
attaquée par les Caustiques.

le 6 du mesme mois je fis une incision de
quatre travers de doigts de longeur, sur deux de
profondeur, je la commencai un traver de doigt
au dessus de l'orifice de la fistule, je la compris
dans l'incision, je la continuai trois traver de
doigts au dessous parceque la tumeur y étoit située
de sorte qu'elle finissoit sur le commencemt du
tendon d'achil.

N'aiant incisé que dans des parties tres vives
et fermes, a cause du sang qui pouvoit me
cacher ce que je cherchois, et pr Evitter au Malade
la douleur vive que luy auroit causé tout
examen de l'interieure de la partie je le remis
a la levé du premier apareil. je la remplis
de charpie que je serrée a dessin de la dilatter
je la soutin de l'apareil convenable. toute la
charpie mastiquée avec le sang ne se detacha
que le 3e jour au soir, et vint tout a la fois,
je retournai le tampon Machinallemt j'aperçu

J'apercu parmy le sang, et l'humidité qui le recouvroit quelque chose de noir qu'il ne m'étoit pas bien distinc, cela piqua ma curiosité, je fus fort Etonné en touchant avec mes pinces de trouver quelque chose de solide que je reconnus Incontinent Estre une Epine de la longeur d'un poulce. Le malade les assistants, et moy furent fort surpris en meme tems fort Comptan, en ce que tenant a la main la Cause de tous les accidents que le malade avoit Essuyés, je l'assurai d'une prompte guerison. En Effet je ne m'occupai plus qu'a tenter la reunion de la plaie, ce qui se fit En vingt jours qu'elle fut bien Cicatrisée; la tumeur a Diminuée de plus de moitié dans le cour des quinze jours, et le reste s'est dissipé Entierrement par la suitte; ce particulier jouit actuellement d'une parfaite santé, il a reconnu son Erreur, et combien elle avoit contribuée a nous tromper, et a retarder ~~[illegible]~~ le moyen Efficace a sa guerison.

j'ai Ete fort heureux d'avoir fait precisement l'incision sur le lieu ou Etoit Detenu le corps Etranger depuis sept ans, j'observe qu'il n'a recu aucunne alteration, sa matiere pouvoit l'en rendre susceptible. Mais il Est de ces bois qui durcissent plutot a l'humidité, que de se ramollir, et pourir. Delamalle

ACADÉMIE DE CHIRURGIE

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N